

Burundi : un leader de l'opposition accusé « d'actes terroristes »

@rib News, 23/09/2021 - Source AFP Un mandat d'arrêt international a été lancé par le Burundi contre l'opposant Alexis Sinduhije (photo), accusé de diriger un groupe responsable "d'actes terroristes" commis ces dernières années, a annoncé mercredi soir le procureur général, Sylvestre Nyandwi. Ces accusations interviennent quelques jours après une série d'attaques dans les capitales économique Bujumbura et politique Gitega, qui ont fait au moins six morts et plus d'une centaine de blessés.

Les accusations de M. Nyandwi portent sur de précédentes attaques, notamment des jets de grenades et des embuscades qui ont fait des dizaines de morts et de nombreux blessés en 2020 et dans la première moitié de 2021. "Pour les actes criminels commis avant le 20 septembre 2021 (...) les enquêtes menées ont révélé que ces actes sont commis par une bande de terroristes dirigée par (...) Alexis Sinduhije", a-t-il dit. "Au regard du droit national et international, ces actes constituent des actes de terrorisme, ainsi que des crimes contre l'humanité", a ajouté le procureur. M. Sinduhije, un des plus farouches opposants au régime, président du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) et qui vit en Belgique, est soupçonné de longue date par le pouvoir d'être la tête du RED-Tabara, aujourd'hui considéré comme le plus actif des groupes rebelles burundais. Apparu il y a dix ans, ce groupe qui a sa base arrière au Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo, a notamment revendiqué une série d'attaques commises en 2020 et ayant fait selon lui plus de 40 victimes. Dans la nuit de samedi à dimanche, RED-Tabara a revendiqué une attaque sur l'aéroport de Bujumbura, qui n'a fait ni dégat ni victime. Mais il a imputé au pouvoir burundais les deux attaques à la grenade survenues dimanche soir à Gitega et lundi soir dans la ville de Bujumbura. Le procureur général a, lui, affirmé que ces récentes attaques étaient "liées" à celles de 2020 et début 2021, sans précision. Des mandats d'arrêt internationaux ont également été émis contre d'autres personnalités d'opposition, dont François Nyamoya, le secrétaire général du MSD vivant au Rwanda, et Marguerite Barankitse, dite Maggy, fondatrice de l'association Maison Shalom qui réside entre le Rwanda et l'Europe, a annoncé le magistrat. "Nous demandons aux pays où ces criminels séjournent de nous offrir leur collaboration pour qu'ils soient arrêtés et ne continuent pas à verser le sang de leurs concitoyens", a-t-il dit. Le MSD a réagi jeudi dans un communiqué, rejetant "avec force les accusations infondées d'un gouvernement incapable d'assurer la sécurité de ses citoyens". "Ni nos dirigeants, ni nos membres ne sont orientés vers la violence contre nos concitoyens", dit le texte.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});